



**Demande de propositions**  
**Initiative *Au cœur des données numériques***  
**de la Plateforme transatlantique en sciences humaines et sociales**

Les chercheurs doivent consulter la partie principale de cette demande de propositions (à <http://www.transatlanticplatform.com/>) pour obtenir toutes les précisions sur le processus de préparation et de présentation de la proposition, le financement et les critères de sélection.

**RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS**

**1. Introduction**

La [Plateforme transatlantique](#) est une collaboration regroupant les principaux organismes de financement dans le domaine des sciences humaines et sociales d'Europe et des Amériques. Elle a pour but d'augmenter la collaboration transnationale en matière de recherche et a permis de cerner, avec l'aide de communautés de chercheurs en sciences humaines et sociales, un ensemble d'enjeux communs et de secteurs stratégiques prioritaires auxquels une telle collaboration apportera une valeur ajoutée.

**2. Partenaires**

Cette demande de propositions a l'appui de certains organismes de financement de différents pays, soit l'Allemagne, l'Argentine, le Brésil, le Canada, les États-Unis, la Finlande, la France, le Mexique, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni.

Se reporter à la page 5 de la présente demande de propositions et au [site Web de l'appel à projets](#) pour la liste exhaustive des organismes de financement et des liens vers leur site, où sont énoncées les restrictions qui leur sont propres en matière d'admissibilité.

**3. Sujets de recherche scientifique**

L'initiative *Au cœur des données numériques* sollicite des projets qui font appel à des techniques d'analyse de données numériques volumineuses pour examiner des questions de recherche en sciences humaines et sociales et qui montrent comment ces nouvelles techniques peuvent apporter un nouvel éclairage théorique. Elle vise tout particulièrement à soutenir des projets pluridisciplinaires axés sur la collaboration en matière d'érudition numérique pour obtenir de nouveaux points de vue et de nouvelles idées. Les propositions peuvent porter sur toute question de recherche en sciences humaines et sociales et avoir recours à n'importe quelle source de données pour ce faire. Voici des exemples de questions de recherche que les projets peuvent aborder, sans toutefois s'y limiter.

- **Interprétation de données** : utilisation de techniques de simulation, de modélisation et d'analyse axées sur des données pour envisager sous un jour nouveau la manière dont un monde numérique de plus en plus branché modifie les interactions entre les personnes et les groupes, notamment la création et le développement de processus et de phénomènes créatifs, culturels et sociétaux, ainsi que l'analyse des tendances historiques et des changements sur le plan linguistique.
- **Application inédite de données** : utilisation d'une ou de plusieurs sources de données qui n'ont pas été conçues, produites ou recueillies à l'origine à des fins de recherche (p. ex. des systèmes de données ouvertes/systèmes libres ou des données produites en temps réel), seules ou en association, pour examiner des questions de recherche en sciences humaines et sociales.

- **Utilisation de données de formes et de sources multiples en recherche** : étude du potentiel d'étalonnage, de combinaison et d'interopérabilité d'ensembles de données dans deux formats différents ou plus et (ou) de deux sources différentes ou plus pour examiner des questions de recherche en sciences humaines et sociales.

Des exemples de projets qui ont été approuvés dans le cadre de l'initiative *Au cœur des données numériques* par le passé sont consultables sur le site <http://diggingintodata.org/>. Il convient de souligner toutefois que, dans le cadre de ces appels antérieurs, la possibilité d'examiner des questions de recherche pertinentes en sciences humaines et sociales ne constituait pas encore un critère d'évaluation.

#### 4. Dates

Annonce de la demande de propositions de l'initiative <i>Au cœur des données numériques</i>	le 1 <sup>er</sup> mars 2016
Date limite pour la présentation des propositions	le 29 juin 2016
Avis relatifs aux propositions retenues	avril 2017
Début des projets (si toutes les exigences pertinentes sont satisfaites)	juin 2017
Conférence de l'initiative <i>Au cœur des données numériques</i> à la fin de la période visée par le financement	début 2020

#### 5. Durée des projets

Chaque projet international aura une durée de 24 à 36 mois.

#### 6. Présentation de la proposition

**6.1** Les propositions doivent être reçues d'ici le 29 juin 2016 et doivent être soumises par l'intermédiaire du système de présentation en ligne (<http://www.diggingintodata.org/>) du National Endowment for the Humanities (NEH). Les équipes de recherche d'Allemagne doivent soumettre leur proposition parallèlement à la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) par le truchement de son système de présentation en ligne, en suivant les instructions fournies dans l'annexe de la DFG. Les équipes de recherche du Brésil doivent soumettre une version abrégée de leur proposition à la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo (FAPESP), en suivant les instructions fournies dans l'annexe de la FAPESP.

**6.2** Le coordonnateur de chaque projet de partenariat transatlantique doit soumettre la proposition de projet de recherche concertée au nom du partenariat.

**6.3** Les propositions doivent être soumises en anglais.

**6.4** Les chercheurs peuvent participer à deux propositions, mais ne peuvent soumettre qu'une seule proposition à titre de chercheur principal ou coordonnateur.

**6.5** Les propositions soumises en retard, incomplètes ou non admissibles ne feront pas l'objet d'un examen.

**6.6** Prière de consulter les exigences nationales en matière d'admissibilité qui s'appliquent avant de soumettre une proposition.

**6.7 Il est fortement recommandé à toutes les équipes de recherche de communiquer avec les organismes de financement pertinents au moins quatre semaines avant la date limite fixée pour la présentation des propositions afin de vérifier l'admissibilité des équipes nationales.** La FAPESP fournira une déclaration d'admissibilité en bonne et due forme aux chercheurs principaux de

São Paulo (qui doivent soumettre une demande à cette fin au moins **45 jours** avant la date limite fixée pour le concours de subventions de l'initiative *Au cœur des données numériques*). Cette déclaration doit être soumise avec la proposition présentée dans le cadre de l'initiative, sinon la FAPESP ne prendra pas le projet en considération – voir l'annexe de la FAPESP. **Il convient de souligner que l'admissibilité des propositions reçues ne sera déterminée officiellement qu'après la date limite fixée pour la présentation des propositions (le 29 juin 2016), en tenant compte de toutes les exigences en matière d'admissibilité (voir le point 8).**

## 7. Principes de financement

**7.1** Les candidats doivent soumettre une proposition de projet qui est un partenariat de recherche transnational. Chaque partenariat transnational regroupe un certain nombre d'équipes de recherche nationales de pays qui participent à l'initiative *Au cœur des données numériques* et qui figurent dans la liste susmentionnée. Chaque projet doit respecter les critères suivants :

- il doit mettre à contribution au moins trois équipes de recherche admissibles établies dans au moins trois des pays qui participent à l'initiative;
- il doit comprendre des équipes de pays des deux côtés de l'Atlantique, c.-à-d. d'Europe et des Amériques;
- chaque équipe doit être dirigée par un chercheur principal admissible; si plus d'une équipe d'un même pays participe à une même proposition, les équipes doivent collaborer et désigner un seul chercheur principal;
- l'un des chercheurs principaux doit être désigné chercheur responsable au premier chef ou coordonnateur principal du projet.

**7.2** L'appel à projets de l'initiative *Au cœur des données numériques* repose sur un mécanisme de financement coordonné dans le cadre duquel chaque organisme de financement finance ses propres équipes de recherche nationales au sein d'un partenariat transnational.

**7.3** Le tableau ci-dessous fait état des contributions dont les pays disposent et précise le budget maximal qui peut être demandé par une équipe nationale.

*Contributions des organismes de financement de l'initiative Au cœur des données numériques*

			<b>Financement total dont dispose l'organisme</b>	<b>Financement maximal pouvant être attribué par projet</b>
<b>Amériques</b>	Argentine	MINCYT	Jusqu'à trois projets (120 000 EUR)	40 000 EUR par projet; aucuns frais de personnel, frais directs et indirects seulement
	Brésil	FAPESP	Jusqu'à 400 000 USD	Jusqu'à 100 000 USD par projet (y compris tous les frais généraux) pour une période de 36 mois; pour les projets de plus courte durée, le financement maximal sera proportionnellement moins élevé
	Canada	CRSH	Jusqu'à huit projets (1 000 000 CAD)	Jusqu'à 100 000 CAD par projet
	Canada	CRSNG	Jusqu'à six projets (600 000 CAD)	Jusqu'à 100 000 CAD par projet

	Canada	FRQSC/FRQNT	400 000 CAD	Jusqu'à 75 000 CAD (+ 27 % pour les frais indirects) afin d'encourager les chercheurs admissibles du Québec qui participent à un projet de recherche financé par le CRSH et (ou) le CRSNG à travailler en collaboration en vue de susciter un maillage intersectoriel
	États-Unis	NEH	Jusqu'à 750 000 USD	Jusqu'à 175 000 USD pour un établissement des États-Unis et jusqu'à 200 000 USD pour deux établissements ou plus des États-Unis qui travaillent ensemble, ce qui comprend les frais indirects
	États-Unis	NSF	Jusqu'à 750 000 USD	Jusqu'à 175 000 USD pour un établissement des États-Unis et jusqu'à 200 000 USD pour deux établissements ou plus des États-Unis qui travaillent ensemble, ce qui comprend les frais indirects
	États-Unis	IMLS	Jusqu'à 750 000 USD	Jusqu'à 175 000 USD pour un établissement des États-Unis et jusqu'à 200 000 USD pour deux établissements ou plus des États-Unis qui travaillent ensemble, ce qui comprend les frais indirects
	Mexique	CONACYT	400 000 USD	Aucune limite par projet, mais le financement total accordé aux projets ne peut dépasser 400 000 USD
<b>Europe</b>	Allemagne	DFG	Jusqu'à 15 projets si les normes d'excellence sont respectées; le financement provient du concours habituel de subventions de recherche aux particuliers	Comme dans le cas du programme de subventions de recherche aux particuliers de la DFG, il n'y a pas de somme maximale pouvant être attribuée par projet; il convient toutefois de noter que tous les postes budgétaires doivent être bien justifiés
	Finlande	AKA	Quatre projets (700 000 EUR)	
	France	ANR	Jusqu'à 1 200 000 EUR	Jusqu'à 180 000 EUR par projet
	Pays-Bas	NWO	Jusqu'à 1 000 000 EUR	Jusqu'à 150 000 EUR par projet

	Portugal	FCT	Quatre projets	Jusqu'à 62 500 EUR par projet d'une durée d'au plus trois ans, somme que se partageront les établissements portugais participants
	Royaume-Uni	AHRC	Jusqu'à 500 000 GBP	Jusqu'à 150 000 GBP (coût économique complet) pour les propositions provenant d'un seul établissement du Royaume-Uni; jusqu'à 200 000 GBP (coût économique complet) si deux établissements ou plus du Royaume-Uni collaborent à une même proposition
	Royaume-Uni	ESRC	Jusqu'à 500 000 GBP	

**7.4** Puisque le financement sera attribué conformément aux modalités de l'organisme de financement concerné, les coûts réels qui peuvent être financés au moyen du projet peuvent varier en fonction des équipes de recherche nationales au sein d'un partenariat transnational donné. Les candidats doivent donc vérifier soigneusement la réglementation nationale et (ou) régionale ainsi que les règles des organismes de financement pertinents.

**7.5** Des chercheurs de pays ou de régions qui ne sont pas partenaires de l'initiative *Au cœur des données numériques* peuvent participer au projet. Cependant, aucuns fonds de l'initiative ne peuvent être destinés à ces chercheurs (sauf indication contraire dans l'annexe de l'organisme concerné). Une lettre officielle garantissant qu'ils financeront eux-mêmes leur participation à l'initiative *Au cœur des données numériques* doit être annexée à la demande. La réussite de l'exécution d'un projet ne peut dépendre de ces participants de l'extérieur.

## 8. Exigences des organismes de financement participants en matière d'admissibilité

Chaque organisme de financement a ses propres restrictions en matière d'admissibilité des candidats. Les liens ci-dessous mènent aux annexes faisant état des règles d'admissibilité, exigences, mandats de financement, politiques, coûts admissibles et façons de procéder propres à chaque organisme de financement. Prière de consulter ces annexes à la présente demande de propositions avant de soumettre une proposition.

			<b>Personne-ressource</b>	<b>Exigences en matière d'admissibilité</b>
<b>Amériques</b>	Argentine	MINCYT	Monica Silenzi ( <a href="mailto:msilenzi@mincyt.gob.ar">msilenzi@mincyt.gob.ar</a> ) Alejandra Davidziuk ( <a href="mailto:madavidziuk@mincyt.gob.ar">madavidziuk@mincyt.gob.ar</a> ) Agustina Velo ( <a href="mailto:avelo@mincyt.gob.ar">avelo@mincyt.gob.ar</a> )	Annexe pour les demandes présentées au MINCYT
	Brésil	FAPESP	Vera Schmidt ( <a href="mailto:chamada_digging@fapesp.br">chamada_digging@fapesp.br</a> )	Annexe pour les demandes présentées à la FAPESP
	Canada	CRSH	Mika Oehling ( <a href="mailto:mika.oehling@sshrccrsh.gc.ca">mika.oehling@sshrccrsh.gc.ca</a> )	Annexe pour les demandes présentées aux organismes de financement canadiens
	Canada	CRSNG	Dave Bowen ( <a href="mailto:dave.bowen@nserc-crsng.gc.ca">dave.bowen@nserc-crsng.gc.ca</a> )	
	Canada	FRQSC/ FRQNT	Étienne Carbonneau ( <a href="mailto:etienne.carbonneau@frq.gouv.qc.ca">etienne.carbonneau@frq.gouv.qc.ca</a> )	
	États-Unis	NEH	Jennifer Serventi ( <a href="mailto:jserventi@neh.gov">jserventi@neh.gov</a> )	Annexe pour les demandes présentées au NEH
	États-Unis	NSF	Joan Maling ( <a href="mailto:jmaling@nsf.gov">jmaling@nsf.gov</a> )	Annexe pour les demandes présentées

				à la NSF
	États-Unis	IMLS	Trevor Owens ( <a href="mailto:tjowens@imls.gov">tjowens@imls.gov</a> )	Annexe pour les demandes présentées à l'IMLS
	Mexique	CONACYT	Humberto Aarón Sandoval Herrera ( <a href="mailto:asandoval@conacyt.mx">asandoval@conacyt.mx</a> )	Annexe pour les demandes présentées au CONACYT
<b>Europe</b>	Allemagne	DFG	Matthias Kiesselbach ( <a href="mailto:Matthias.Kiesselbach@dfg.de">Matthias.Kiesselbach@dfg.de</a> )	Annexe pour les demandes présentées à la DFG
	Finlande	AKA	Satu Huuha-Cissokho ( <a href="mailto:satu.huuha-cissokho@aka.fi">satu.huuha-cissokho@aka.fi</a> )	Annexe pour les demandes présentées à l'AKA
	France	ANR	François Héran ( <a href="mailto:Francois.Heran@agencerecherche.fr">Francois.Heran@agencerecherche.fr</a> )	Annexe pour les demandes présentées à l'ANR
	Pays-Bas	NWO	Anne Westendorp/Alice Dijkstra ( <a href="mailto:diggingintodata@nwo.nl">diggingintodata@nwo.nl</a> )	Annexe pour les demandes présentées à la NWO
	Portugal	FCT	Gonçalo Zagalo Pereira ( <a href="mailto:goncalo.zagalo@fct.pt">goncalo.zagalo@fct.pt</a> )	Annexe pour les demandes présentées à la FCT
	Royaume-Uni	AHRC	Thomas Trehwella ( <a href="mailto:t.trehwella@ahrc.ac.uk">t.trehwella@ahrc.ac.uk</a> )	Annexe pour les demandes présentées aux organismes de financement du Royaume-Uni
	Royaume-Uni	ESRC	Samantha McGregor ( <a href="mailto:samantha.mcgregor@esrc.ac.uk">samantha.mcgregor@esrc.ac.uk</a> )	

**Les pages suivantes de la présente demande de propositions portent sur une description détaillée de cette occasion de financement transnationale et sur les instructions à suivre pour présenter une demande.**

## **Demande de propositions de l'initiative *Au cœur des données numériques* de la Plateforme transatlantique en sciences humaines et sociales**

### **1. Description et portée**

#### **Aperçu de l'initiative *Au cœur des données numériques***

La [Plateforme transatlantique](#) est une collaboration regroupant les principaux organismes de financement dans le domaine des sciences humaines et sociales d'Europe et des Amériques. Elle a pour but d'augmenter la collaboration transnationale en matière de recherche et a permis de cerner, avec l'aide de communautés de chercheurs en sciences humaines et sociales, un ensemble d'enjeux communs et de secteurs stratégiques prioritaires auxquels une telle collaboration apportera une valeur ajoutée.

La présente demande de propositions s'appuie sur la réussite de l'initiative *Au cœur des données numériques*, qui, depuis 2009, met le milieu de la recherche au défi de contribuer à l'érudition numérique au XXI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de la première demande de propositions appuyée par des partenaires (associés) de la Plateforme transatlantique, qui offre aux chercheurs des deux côtés de l'Atlantique l'occasion de demander conjointement un financement pour l'exécution de projets de recherche axés sur la collaboration.

Les quatre grands objectifs de l'initiative *Au cœur des données numériques* sont les suivants :

- examiner des questions de recherche en sciences humaines et sociales au moyen de techniques novatrices d'analyse de données numériques volumineuses et montrer comment ces techniques novatrices peuvent apporter un nouvel éclairage théorique;
- stimuler la collaboration transatlantique en recherche qui apporte une valeur ajoutée à l'érudition numérique en sciences humaines et sociales (en allant au-delà de ce que chaque pays peut accomplir seul);
- favoriser la collaboration interdisciplinaire entre des chercheurs des sciences humaines, des sciences sociales, des sciences informatiques, de la bibliothéconomie, de l'archivistique, des sciences de l'information, des mathématiques, de la statistique, du génie et d'autres domaines, afin de résoudre des problèmes en matière d'analyse de données;
- promouvoir un accès rapide au matériel de recherche et la mise en commun efficace de ce matériel en travaillant avec des responsables de dépôts de données renfermant d'imposantes collections numériques.

L'initiative *Au cœur des données numériques* sollicite des projets qui font appel à des techniques d'analyse de données numériques volumineuses pour examiner des questions de recherche en sciences humaines et sociales. Elle vise tout particulièrement à soutenir des projets pluridisciplinaires axés sur la collaboration en matière d'érudition numérique pour obtenir de nouveaux points de vue et de nouvelles idées. Les propositions peuvent porter sur toute question de recherche en sciences humaines et sociales et avoir recours à n'importe quelle source de données et technique de l'informatique pour ce faire. Voici des exemples de questions de recherche que les projets peuvent aborder, sans toutefois s'y limiter.

- **Interprétation de données** : utilisation de techniques de simulation, de modélisation et d'analyse axées sur des données pour envisager sous un jour nouveau la manière dont un monde numérique de plus en plus branché modifie les interactions entre les personnes et les groupes, notamment la création et le développement de processus et de phénomènes créatifs, culturels et sociétaux, ainsi que l'analyse des tendances historiques et des changements sur le plan linguistique.

- **Nouvelle application de données** : utilisation d'une ou de plusieurs sources de données qui n'ont pas été conçues, produites ou recueillies à l'origine à des fins de recherche (p. ex. des systèmes de données ouvertes/ systèmes libres ou des données produites en temps réel), seules ou en association, pour examiner des questions de recherche en sciences humaines et sociales.
- **Utilisation de données de formes et de sources multiples en recherche** : étude du potentiel d'étalonnage, de combinaison et d'interopérabilité d'ensembles de données dans deux formats différents ou plus et (ou) de deux sources différentes ou plus pour examiner des questions de recherche en sciences humaines et sociales.

L'initiative *Au cœur des données numériques* réunira des équipes internationales de chercheurs de pays situés des deux côtés de l'Atlantique dans le but de faire progresser la recherche et d'en communiquer librement les résultats afin que d'autres puissent en tirer parti.

Les organismes de financement énumérés ci-dessous participent à la demande de propositions lancée par l'initiative *Au cœur des données numériques*.

*Organismes de financement participant à la demande de propositions lancée par l'initiative Au cœur des données numériques*

Amériques	Argentine	MINCyT	Ministerio de Ciencia, Tecnología e Innovación Productiva
	Brésil	FAPESP	Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo
	Canada	CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
	Canada	CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
	Canada	FRQSC/ FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Société et culture/ Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
	États-Unis	NEH	National Endowment for the Humanities
	États-Unis	NSF	National Science Foundation
	États-Unis	IMLS	Institute of Museum and Library Services
	Mexique	CONACYT	Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología
Europe	Allemagne	DFG	Deutsche Forschungsgemeinschaft
	Finlande	AKA	Suomen Akatemia
	France	ANR	Agence nationale de la recherche
	Pays-Bas	NWO	Nederlandse Organisatie voor Wetenschappelijk Onderzoek
	Portugal	FCT	Fundação para a Ciência e a Tecnologia
	Royaume-Uni	AHRC	Arts and Humanities Research Council
	Royaume-Uni	ESRC	Economic and Social Research Council

La présente demande de propositions explique comment participer à l'initiative *Au cœur des données numériques*. **Prière de noter que, pour cette demande de propositions, chaque organisme de financement national ou régional a également préparé une annexe dans laquelle est présentée l'information ayant trait à ses règles, exigences, mandats de financement, politiques, coûts admissibles et façons de procéder. Veuillez consulter les annexes pertinentes avant de soumettre votre proposition.** Tous ces documents sont disponibles sur les sites Web de la [Plateforme transatlantique](#) et de l'initiative [Au cœur des données numériques](#).

## 2. Type de projets de recherche admissibles à un financement

Les propositions présentées à l'initiative *Au cœur des données numériques* doivent faire appel à des techniques novatrices d'analyse d'ensembles de données volumineuses et (ou) complexes pour examiner des questions de recherche en sciences humaines et (ou) sociales et montrer comment ces techniques novatrices peuvent apporter un nouvel éclairage théorique. Les projets peuvent proposer l'élaboration de nouveaux outils et de nouvelles méthodes, mais toujours dans le but d'améliorer la façon dont les questions pertinentes en sciences humaines et sociales peuvent être abordées et de décrire les nouvelles percées théoriques que ces innovations techniques et méthodologiques permettent d'anticiper. Les projets doivent porter sur des travaux de fond intégrés. Il est possible de demander du financement pour couvrir les frais de déplacement et de subsistance, les coûts de diffusion ainsi que les coûts liés à l'organisation de réunions, d'ateliers ou d'activités (conformément aux règles de financement nationales en vigueur) dans le cadre de projets de recherche de grande envergure, mais les propositions axées seulement sur des activités de réseautage et les demandes de financement faites uniquement à des fins de mobilité ne sont pas acceptées.

## 3. Éléments qui doivent être pris en considération dans les propositions

### 3.1 Accès aux résultats de la recherche et aux produits découlant de la subvention

Tous les organismes de financement de l'initiative *Au cœur des données numériques* ont à cœur de faire en sorte que les résultats de la recherche et les produits découlant de leur subvention soient mis à la disposition du public le plus vaste possible. L'objectif est de permettre aux chercheurs, aux enseignants, aux étudiants et au grand public à l'échelle internationale d'avoir accès rapidement et facilement à la vaste gamme de résultats de projets ayant obtenu des fonds publics. Pour les projets qui mènent à l'élaboration de contenu numérique, toutes les autres considérations étant égales par ailleurs, les partenaires de l'initiative *Au cœur des données numériques* accordent la préférence à ceux qui offriront ce contenu en libre accès au public. Les directives détaillées sur l'accès et la diffusion sont fournies dans les instructions au point 8 – Règlements concernant l'utilisation et la diffusion des connaissances et de l'information.

### 3.2 Sources de données

La taille, la complexité et la véracité d'un ensemble de données peuvent varier en fonction de la collectivité qui recueille les données et les utilise. Les organismes de financement de l'initiative *Au cœur des données numériques* souhaitent examiner la recherche menée à grande échelle qui nécessite l'utilisation de nouvelles méthodes de calcul. C'est pour cette raison que l'initiative dresse depuis plusieurs années une [liste des dépôts de données numériques dans divers domaines](#) qui sont disposés à rendre leurs données accessibles aux chercheurs. Les candidats sont invités à consulter cette liste (et à faire des suggestions pour l'étoffer), mais ils n'ont pas à se restreindre aux dépôts de données de la liste pour leurs recherches.

### 3.3 La collecte de données primaires n'est pas financée

La collecte de données primaires n'est pas financée dans le cadre de la présente demande de propositions<sup>1</sup>. Il est toutefois permis de créer de nouveaux ensembles de données au moyen d'un couplage de données. Conformément à la politique adoptée en matière de données, les ensembles de données qui découlent des recherches financées par la Plateforme transatlantique, y compris ceux qui sont constitués au moyen du couplage de données, doivent, dans la mesure du possible, être mis à disposition à des fins de réutilisation et conservés dans un dépôt de données.

## 4. Contenu de la demande

La demande doit comprendre une page couverture et dix documents distincts qui doivent être téléversés sur le [site Web du concours de subventions de l'initiative](#)<sup>2</sup> par le chercheur responsable au

<sup>1</sup> Il convient de souligner que la FAPESP fait parfois une exception et permet la création de nouvelles sources brésiliennes, si cela contribue à la recherche. Veuillez communiquer avec la FAPESP pour vérifier.

<sup>2</sup> Certains organismes de financement (voir la liste aux pages 3 et 4) exigent que les candidats téléversent leur proposition dans le système de présentation des demandes en ligne des organismes de financement pertinents (se reporter aux annexes à la présente demande de propositions pour les instructions détaillées).

premier chef ou le coordonnateur principal du projet transnational. Sur ce site Web, vous trouverez également un manuel décrivant toutes les étapes à suivre pour présenter la demande.

Vous devez d'abord inscrire des renseignements de base dans le formulaire de demande en ligne, qui sera utilisé comme page couverture pour les documents de votre proposition :

- le titre de votre proposition;
- le nom et l'affiliation du chercheur responsable au premier chef ou coordonnateur principal du projet global et le nom de l'organisme de financement pertinent;
- le nom et l'affiliation des autres chercheurs principaux et le nom des organismes de financement pertinents;
- le financement total demandé et le financement demandé par pays partenaire;
- huit mots clés séparés par un point-virgule;
- la ou les disciplines visées par le projet;
- la date de début et la durée du projet.

Chacun des dix documents suivants doit être sauvegardé en format PDF (Portable Document Format) avant d'être téléversé sur le [site Web du concours](#).

**4.1 Énoncé d'importance** (d'une page au maximum) : veuillez fournir un résumé du projet, rédigé pour un public général, qui explique l'importance du projet. Veuillez indiquer clairement le nom, l'établissement d'affiliation et le pays des chercheurs principaux des différentes équipes de recherche.

**4.2 Table des matières** : veuillez énumérer toutes les parties de la demande et numéroter les pages consécutivement.

**4.3 Description du projet** (de dix pages au maximum, pas plus de 5 000 mots : le texte sur toutes les pages doit être à simple interligne, les pages doivent avoir des marges de 2,5 cm, et la taille des caractères doit être d'au moins 11 points. Dans cette description, veuillez respecter les consignes suivantes.

- a. Décrivez les objectifs et les questions de recherche que vous abordez dans le cadre de votre projet et faites ressortir leur importance pour les sciences humaines et sociales. Décrivez la méthode que vous proposez pour traiter de ces questions.
- b. Fournissez un sommaire concis et clair d'une analyse de pointe du domaine en cause. L'objectif de l'analyse est d'attirer l'attention sur des travaux similaires dans le domaine. S'il existe des projets de nature similaire au vôtre, veuillez les décrire et indiquer en quoi ils sont reliés à votre projet. Cette analyse du contexte doit indiquer clairement que vous êtes au courant des travaux similaires en cours et doit préciser comment votre projet contribue au domaine et à son évolution.
- c. Indiquez de quelle manière le projet aborde les grands objectifs de l'initiative *Au cœur des données numériques*, tels qu'ils sont décrits dans la présente demande de propositions, notamment la valeur ajoutée qu'apporte à la recherche le partenariat transnational proposé.
- d. Décrivez en détail les données choisies pour le projet. Montrez que vous avez obtenu les autorisations appropriées en ce qui concerne la propriété intellectuelle et la protection des renseignements personnels eu égard à ces données. Au point 4.9 – Lettres d'engagement, ci-dessous, fournissez les lettres des responsables des dépôts de données qui confèrent l'autorisation d'utiliser les données, s'il y a lieu.
- e. Fournissez un bref historique du projet, y compris des renseignements sur les recherches préliminaires ou la planification, le soutien financier et les contributions en nature déjà reçues, ainsi que les ressources ou les installations de recherche disponibles.
- f. Décrivez comment le projet de recherche contribuera à la formation d'étudiants et de chercheurs de votre équipe qui sont novices dans le domaine.

**4.4 Bibliographie** (de deux pages au maximum) : veuillez inscrire tous les ouvrages cités dans un même document.

**4.5 Plan de gestion des données** [de deux pages au maximum] : les candidats doivent préparer conjointement un plan de gestion des données pour leur projet. Ce plan doit décrire comment l'équipe du projet gèrera et diffusera les données recueillies ou produites dans le cadre du projet. Par exemple, les projets dans cette catégorie peuvent produire des codes de logiciel, des algorithmes, des outils numériques, des ensembles de données, des rapports, des articles, des notes de recherche et des sites Web.

**4.6 Plan de gestion, de diffusion et de communication du projet** [de cinq pages au maximum] : les candidats doivent préparer conjointement le plan de gestion, de diffusion et de communication du projet, qui précise comment les partenaires envisagent l'exécution du projet. Le plan doit contenir les quatre sections ci-dessous.

- a. **Rôles et responsabilités** : décrivez brièvement comment se fera la gestion du projet, notamment la production de rapports et la prise de décisions. Dressez la liste de tous les membres de l'équipe du projet et indiquez leurs rôles et leurs coordonnées (y compris l'affiliation principale et le pays). Indiquez le temps que ces membres consacreront au projet (en jours et en heures).
- b. **Collaborations** : veuillez décrire toutes les collaborations en cours et antérieures des chercheurs principaux et des membres de l'équipe qui sont pertinentes pour cette proposition.
- c. **Plan de travail** : décrivez les buts et les objectifs principaux du projet ainsi que les produits qui émaneront des travaux (p. ex. publications, logiciels). Veuillez inclure un plan de travail trimestriel détaillé qui décrit les tâches, les produits livrables et les jalons. Indiquez en quoi consistera la « réussite » pour ces produits livrables et ces jalons et précisez comment vous comptez mesurer cette réussite. Faites état des risques possibles et des obstacles pouvant empêcher la réussite, de la probabilité qu'ils se produisent et de la façon dont vous comptez les éviter ou les atténuer. Ces risques peuvent être reliés au temps (p. ex. temps du personnel, durée du projet), aux ressources (p. ex. argent, matériel), aux hypothèses, aux attentes, etc.
- d. **Diffusion et communication** : déterminez les publics cibles visés par les produits qui émaneront du projet, et précisez comment vous établirez la communication avec eux et quels avantages ils en tireront. Décrivez les canaux de communication – notamment les pages Web, la sensibilisation par l'intermédiaire des médias sociaux (p. ex. un compte Twitter ou un blogue pour le projet), les possibilités de formation ou de mentorat, les activités, les vidéos et les publications – dont l'équipe du projet prévoit la mise en place si sa proposition est retenue. Les candidats doivent garder à l'esprit que la sensibilisation constitue une partie importante de l'initiative *Au cœur des données numériques*, puisqu'un des objectifs de l'initiative consiste à faire connaître de nouvelles méthodes de recherche à grande échelle. Veuillez noter que les organismes de financement encouragent le libre accès à toutes les publications découlant des projets.

**4.7 Budget et justification des ressources** : chaque équipe nationale qui soumet une demande doit présenter un budget. Par exemple, si votre projet est présenté par une équipe des États-Unis, une équipe du Royaume-Uni et une équipe du Canada, vous devez présenter au moins trois budgets ainsi qu'un sommaire du budget total de ces équipes. Chaque budget doit être préparé à l'aide du gabarit pertinent offert sur le [site Web du concours](#). Ce site Web présente également des exemples de budgets.

Une fois les budgets des différentes équipes et le sommaire terminés, veuillez les sauvegarder dans un seul document PDF. À la fin de ce document, veuillez insérer la justification des ressources (voir ci-dessous). Veuillez consulter les annexes des organismes de financement pertinents pour vous assurer de respecter les politiques budgétaires, les coûts admissibles, etc.

Vous devez fournir une justification des ressources pour tous les organismes nationaux qui participent à la demande de financement. Une justification doit être fournie pour le niveau général de financement demandé eu égard à la valeur ajoutée qu'apporte la recherche proposée. La justification doit expliquer en quoi les ressources demandées conviennent à la recherche proposée, en tenant compte de la nature et de la complexité du projet. La justification ne devrait pas dépasser une page par pays qui participe au projet.

À la fin de la période visée par le financement, les organismes de financement prévoient parrainer une importante conférence pour faire connaître les projets financés. Dans les budgets, veuillez inclure les fonds nécessaires pour permettre aux chercheurs principaux de participer à cette conférence. L'endroit où aura lieu la conférence n'a pas encore été choisi; veuillez toutefois présumer qu'un séjour à l'étranger d'environ trois nuits sera nécessaire.

Si votre projet est retenu à des fins de financement, on pourrait vous demander de fournir des documents supplémentaires pour clarifier des éléments du budget.

**4.8 Curriculum vitae** (une page au maximum par curriculum vitae) : joignez les curriculum vitae des chercheurs principaux. Vous pouvez utiliser le format de votre choix. Peu importe le format, veuillez vous assurer que les curriculum vitae précisent les affiliations puisque celles-ci sont nécessaires pour éviter tout conflit d'intérêts avec les pairs chargés d'examiner les demandes. Pour chaque chercheur principal, veuillez également inclure au plus dix publications pertinentes ainsi qu'une liste des collaborations et collaborateurs importants actuels et récents.

**4.9 Lettres d'engagement, le cas échéant** : une lettre d'engagement est habituellement rédigée par une personne ou un organisme qui s'engage à fournir quelque chose au projet (p. ex. qui s'engage à donner accès à une collection de données ou qui accepte de contribuer d'une façon quelconque au projet). Certains organismes de financement peuvent également exiger des lettres d'engagement de l'organisme hôte du chercheur principal. Les chercheurs principaux des équipes de São Paulo doivent joindre ici la déclaration d'admissibilité qu'ils doivent demander à la FAPESP au moins 45 jours avant la date limite fixée pour le concours de subventions de l'initiative *Au cœur des données numériques*. Veuillez vérifier les exigences nationales pertinentes en matière d'admissibilité.

**4.10 Annexes** (de cinq pages au maximum) : veuillez joindre tout échantillon, diagramme ou autre document essentiel à votre projet. Joignez également tout document du comité d'examen éthique ou du comité d'examen international, le cas échéant. Il convient de souligner que les organismes de financement de l'initiative *Au cœur des données numériques* exigent que toutes les recherches financées soient menées conformément aux principes d'éthique et d'intégrité en recherche pertinents et qu'elles soient approuvées par les autorités appropriées en matière d'éthique. Veuillez consulter les annexes à la présente demande de propositions pour en savoir plus sur les exigences en matière d'éthique de chacun des organismes de financement.

## 5. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées en fonction des critères ci-dessous, auxquels les candidats sont invités à accorder une importance égale.

- a. **Mérite intellectuel** : quel potentiel a l'activité proposée de faire progresser les connaissances et la compréhension et d'apporter de nouveaux éclairages dans le domaine en cause ou dans d'autres domaines?
- b. **Qualité, caractère novateur et faisabilité du plan de recherche** : est-ce que le projet proposé aborde de nouvelles questions ou fait appel à de nouvelles démarches? Le plan de recherche est-il bien défini et réalisable? Le projet permet-il d'optimiser les ressources?
- c. **Retombées d'ordre général** : la proposition démontre-t-elle la contribution que fera le projet à la société dans son ensemble et (ou) à l'avancement de la recherche universitaire?
- d. **Pertinence pour l'initiative *Au cœur des données numériques*** : le projet se promet-il d'atteindre les grands objectifs (définis à la page 7) de l'initiative *Au cœur des données numériques*?
- e. **Partenariat et planification** : la proposition décrit-elle un partenariat transnational efficace et équilibré? Le partenariat est-il bien coordonné et susceptible de se poursuivre au-delà de la période de financement? Est-ce que le partenariat a élaboré des plans appropriés pour assurer la collaboration, la gestion des données, la planification du projet et la diffusion des résultats?

- f. **Durabilité** : le cas échéant, la proposition décrit-elle la durabilité de tout outil ou résultat au-delà la durée de vie du projet?

## 6. Procédure d'évaluation

Les propositions présentées à l'initiative *Au cœur des données numériques* seront évaluées par des experts internationaux, puis examinées et classées par un comité international de pairs. Les critères d'évaluation ci-dessus seront utilisés ensemble pour déterminer le mérite scientifique global.

Le processus d'évaluation comporte cinq étapes.

- a. Vérification de l'admissibilité : après la date limite fixée pour la présentation des propositions, le secrétariat de l'appel, en collaboration avec les organismes de financement nationaux, examinera toutes les propositions pour s'assurer qu'elles respectent les critères officiels de la demande de propositions (date de présentation, nombre de pays participants, inclusion de tous les renseignements nécessaires, limites de longueur respectées) et que les candidats sont admissibles à présenter une proposition en vertu des règles des organismes de financement pertinents.
- b. Examen par des pairs experts : chaque proposition admissible sera d'abord examinée à distance, en fonction des critères d'examen susmentionnés, par au moins deux experts internationaux du domaine de recherche sur lequel porte la proposition.
- c. Comités d'examen : ces comités seront constitués d'experts internationaux choisis par les organismes de financement. Les membres de ces comités tiendront compte des observations écrites des pairs experts, débattront des mérites de chaque proposition en fonction des critères d'évaluation et formuleront des recommandations en matière de financement.
- d. Forum des organismes de financement : après les réunions des comités d'examen, les représentants des organismes de financement de l'initiative *Au cœur des données numériques* se réuniront pour établir la liste des projets dont le financement sera recommandé. Le principe directeur qui guidera l'établissement de cette liste sera le mérite scientifique. En cas d'égalité en ce qui concerne la note globale, le forum des organismes de financement peut également tenir compte d'autres facteurs, comme l'équilibre sur le plan des établissements, des disciplines ou des régions géographiques, dans le but de créer un portefeuille équilibré.
- e. Décision en matière de financement : cette décision sera assujettie à l'approbation officielle des organismes de financement nationaux et régionaux de l'initiative *Au cœur des données numériques*.

## 7. Avis d'attribution

Une fois la liste des projets à financer officiellement approuvée, chaque organisme de financement transmettra la décision de financement au chercheur responsable au premier chef et à tous les (co)chercheurs principaux concernés et attribuera les fonds visant à soutenir les projets approuvés selon ses pratiques habituelles. Les candidats seront informés par courriel en avril 2017. Le chercheur responsable au premier chef ou coordonnateur principal recevra par courriel un exemplaire de l'évaluation du projet de partenariat. Il convient de souligner que, pour certains organismes de financement, l'attribution des fonds dépendra de la signature d'une lettre d'entente par les organismes auxquels les équipes de recherche sont affiliées. Cette lettre aura pour objet de préciser comment les droits de propriété intellectuelle, la confidentialité et les publications seront gérés dans le cadre du projet.

## 8. Règlements concernant l'utilisation et la diffusion des connaissances et de l'information

**8.1** Le libre accès aux résultats de recherche est fortement encouragé, et il vise à améliorer et à promouvoir la diffusion des connaissances, ce qui favorise les découvertes scientifiques et l'innovation et optimise le rendement du financement public de la recherche. Les bénéficiaires doivent veiller à ce que leurs données de recherche et les documents faisant l'objet d'un examen par des pairs soient offerts en libre accès en ligne, conformément à la politique des organismes de

financement nationaux pertinents relativement aux règles régissant l'accessibilité des données et aux contraintes imposées à cet égard (que peuvent définir, entre autres, les comités d'éthique).

**8.2** Les conditions suivantes s'appliqueront à tous les projets de recherche financés dans le cadre de l'initiative *Au cœur des données numériques*.

- a. Dans toute publication des résultats, il est nécessaire de faire mention du soutien reçu dans le cadre de l'initiative *Au cœur des données numériques*. (« Ces travaux ont été soutenus par les organismes de financement suivants dans le cadre de l'initiative *Au cœur des données numériques* de la Plateforme transatlantique: ... »). Le site Web de la Plateforme transatlantique (<http://www.transatlanticplatform.com/>) et des remerciements appropriés à l'intention des organismes de financement doivent également figurer dans toute publication.
- b. Tous les chercheurs principaux doivent présenter des rapports d'étape et des rapports financiers qui respectent les exigences des organismes de financement pertinents. De plus, chaque rapport d'étape doit comprendre une section sur les principaux résultats et extraits (intermédiaires) des différents projets ainsi qu'une section qui doit mettre en évidence les principaux résultats et extraits (intermédiaires) du partenariat dans son ensemble.
- c. En outre, les éléments qui suivent sont nécessaires pour tous les projets financés.
  - Présentation d'un livre blanc final – Ce livre blanc doit comprendre les contributions de toutes les équipes de recherche qui participent au partenariat transatlantique, et il décrit les résultats du projet. Il doit traiter de la progression et de la gestion du projet au fil du temps, documenter les réunions et les jalons importants, proposer des indicateurs pour mesurer la réussite, décrire les enseignements tirés (positifs et négatifs), mentionner tout logiciel, algorithme ou technique mis au point et traiter du succès obtenu en examinant les questions de recherche. Les chercheurs doivent y exprimer en toute sincérité leur avis au sujet de la réussite du projet dans son ensemble. Le livre blanc sera affiché sur le site Web de l'initiative *Au cœur des données numériques* afin que d'autres puissent tirer parti de la recherche. Le livre blanc devra être présenté 90 jours après la fin de la période visée par le financement, et sa longueur devrait être équivalente à celle d'un article scientifique type dans la discipline en cause. Un livre blanc pourrait en fait être une version prépublication (ou une version préliminaire) d'un article scientifique. Plus de précisions seront fournies à ce sujet à une date ultérieure. Le texte du livre blanc peut également être utilisé pour satisfaire aux exigences en matière de rapports des organismes qui financent le projet, ce qui permet d'éviter d'avoir à consacrer du temps ou des ressources supplémentaires à la production d'un rapport sur les résultats du projet. Veuillez consulter les annexes des organismes de financement pertinents pour de l'information plus détaillée. Ne perdez pas de vue que le livre blanc sera un document public.
  - Dépôt de copies de tous les codes mis au point grâce à la subvention dans un dépôt approprié – Vous devez décrire votre méthode de conservation du code dans le plan de gestion des données. Veuillez vous reporter aux instructions fournies pour la cinquième pièce jointe, au point 4.5, pour la description du contenu du plan de gestion des données.
  - Participation à la conférence de l'initiative *Au cœur des données numériques* à la fin de la période visée par le financement – Les organismes de financement comptent organiser une importante conférence à la fin de la période visée par le financement afin de mettre en évidence tous les projets financés. Des membres des équipes de chacun des projets seront invités à y participer et à communiquer les résultats de leur projet.

## **9. Admissibilité et liste de vérification du budget pour tous les chercheurs principaux de l'initiative *Au cœur des données numériques***

Le chercheur responsable au premier chef ou coordonnateur principal doit confirmer ce qui suit :

- tous les chercheurs principaux sont admissibles en vertu de toutes les exigences générales pertinentes de l'initiative *Au cœur des données numériques* et des critères nationaux pertinents en matière d'admissibilité;

- la proposition est complète, c'est-à-dire que le formulaire de demande est rempli adéquatement et que les dix pièces jointes mentionnées au point 4 ont été téléversées;
- toutes les lettres d'engagement, toutes les déclarations et tous les courriels requis ont été joints à la proposition;
- les renseignements fournis dans la demande sont exacts et conformes à toutes les lignes directrices et exigences générales et nationales pertinentes en matière d'admissibilité de l'initiative *Au cœur des données numériques*;
- tous les postes budgétaires sont admissibles conformément aux exigences en matière d'admissibilité de tous les organismes de financement pertinents;
- les budgets en page couverture et les budgets figurant dans la demande sont identiques;
- le financement du projet proposé ne doit pas être sollicité auprès d'une autre source au pays ni auprès d'une source étrangère;
- les permis et autorisations nécessaires sont obtenus au début du projet (p. ex. en ce qui concerne l'examen éthique ou l'utilisation des données);
- les documents pertinents ont été soumis aux organismes de financement appropriés (veuillez vérifier toutes les annexes pertinentes).